États financiers
31 décembre 2020

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, Suite 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9
Canada

Tél. : 416 601-6150
Téléc. : 416 601-6151
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations, et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 25 mars 2021

Fonds de dividendes d’actions privilégiées Lysander-Slater

États financiers au 31 décembre 2020

Table des matières

3 États de la situation financière

3 États du résultat global

4 États de l’évolution de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

5 Tableaux des flux de trésorerie

5 Annexe du portefeuille

9 Notes annexes

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

États de la situation financière

Aux	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	64 915 519 $	76 199 436 $
Trésorerie et équivalents de trésorerie	990 993	3 400 848
Souscriptions à recevoir	28 000	526 591
Montant à recevoir des courtiers en placement	1 430 816	166 851
Dividendes à recevoir	74 384	86 095
Intérêts à recevoir	1 249	–
Total de l'actif	**67 440 961 $**	**80 379 821 $**
Passif		
Montant à payer à des courtiers en placement	1 834 861 $	979 638 $
Charges à payer	78 832	82 854
Rachats à payer	–	10 000
Total du passif	**1 913 693 $**	**1 072 492 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**65 527 268 $**	**79 307 329 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	17 676 754 $	25 827 659 $
Série F	47 850 514	53 479 670
Total de l'actif net	**65 527 268 $**	**79 307 329 $**
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	2 254 836	3 101 718
Série F	6 043 971	6 379 154
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	7,84 $	8,33 $
Série F	7,92	8,38
**Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût*	64 318 289 $	81 617 331 $

États du résultat global

Pour les exercices clos les	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	1 249 $	72 $
Revenu de dividendes	3 656 189	4 792 875
Autres revenus	39 667	47 969
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
(Perte nette) réalisée sur les placements vendus	(10 978 614)	(11 222 850)
(Perte nette) profit net de change réalisé	(3 287)	7 314
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	596	(3 612)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	6 403 948	8 498 291
Total du bénéfice d'exploitation	**(880 252) $**	**2 120 059 $**
Charges		
Frais de gestion	648 850 $	865 345 $
Coûts de transaction	388 823	317 283
Frais d'administration du Fonds	38 658	53 900
Frais de dépôt	18 075	18 605
Frais de garde	14 182	11 599
Honoraires d'audit	14 100	13 999
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	5 803	6 276
Frais bancaires	3 315	6 748
Charge liée aux droits réglementaires	2 322	3 931
Frais juridiques	2 131	3 285
Frais liés au comité d'examen indépendant	471	1 540
Charges combinées liées à la TVH	(8 766)	(6 592)
Total des charges d'exploitation	**1 127 964 $**	**1 295 919 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	**(2 008 216) $**	**824 140 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	(964 165) $	293 298 $
Série F	(1 044 051)	530 842
Variation du total de l'actif net	**(2 008 216) $**	**824 140 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	(0,35) $	0,10 $
Série F	(0,17)	0,07

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toutes les séries

Pour les exercices clos les	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	79 307 329 $	100 734 976 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(2 008 216)	824 140
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(3 037 443) $	(3 585 093) $
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(39 576)	(46 934)
À partir des gains en capital nets	–	–
	(3 077 019) $	**(3 632 027) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	1 015 551 $	5 854 502 $
Série F	12 365 199	13 875 354
Produit total	**13 380 750 $**	**19 729 856 $**
Coût des parts rachetées		
Série A	(7 811 231) $	(5 935 618) $
Série F	(16 266 241)	(34 891 853)
Coût total	**(24 077 472) $**	**(40 827 471) $**
Distributions réinvesties		
Série A	547 775 $	609 270 $
Série F	1 454 121	1 868 585
Total des réinvestissements	**2 001 896 $**	**2 477 855 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(13 780 061) $	(21 427 647) $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**65 527 268 $**	**79 307 329 $**

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	25 827 659 $	25 951 516 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(964 165)	293 298
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(927 779) $	(932 762) $
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(11 056)	(12 547)
À partir des gains en capital nets	–	–
Total des distributions	**(938 835) $**	**(945 309) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 015 551 $	5 854 502 $
Coût des parts rachetées	(7 811 231)	(5 935 618)
Distributions réinvesties	547 775	609 270
Total des opérations sur les parts rachetables	**(6 247 905) $**	**528 154 $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(8 150 905) $	(123 857) $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**17 676 754 $**	**25 827 659 $**

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	53 479 670 $	74 783 460 $
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(1 044 051)	530 842
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(2 109 664) $	(2 652 331) $
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(28 520)	(34 387)
À partir des gains en capital nets	–	–
Total des distributions	**(2 138 184) $**	**(2 686 718) $**
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	12 365 199 $	13 875 354 $
Coût des parts rachetées	(16 266 241)	(34 891 853)
Distributions réinvesties	1 454 121	1 868 585
Total des opérations sur les parts rachetables	**(2 446 921) $**	**(19 147 914) $**
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(5 629 156) $	(21 303 790) $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	**47 850 514 $**	**53 479 670 $**

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(2 008 216) $	824 140 $
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	664	(2 948)
Perte réalisée (profit réalisé) à la vente de placements	10 978 614	11 222 850
Variation de la (plus-value) latente des placements	(6 015 125)	(8 181 008)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des devises	(596)	3 612
Achat de placements	(99 328 462)	(72 033 524)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	105 648 890	92 348 581
Montant à payer à des courtiers en placement	855 223	720 370
Souscriptions à recevoir	498 591	(490 591)
Dividendes à recevoir	11 711	5 909
Intérêts à recevoir	(1 249)	–
Charges à payer	(4 022)	(12 904)
Rachats à payer	(10 000)	9 655
Montant à recevoir des courtiers en placement	(1 263 965)	35 236
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	**9 362 058 $**	**24 449 378 $**
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(1 075 123) $	(1 154 172) $
Produit de l'émission de parts rachetables	13 380 750	19 729 856
Montants payés au rachat de parts rachetables	(24 077 472)	(40 827 471)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	**(11 771 845) $**	**(22 251 787) $**
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(68) $	(664) $
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(2 409 787)	2 197 591
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, au début	3 400 848	1 203 921
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	**990 993 $**	**3 400 848 $**
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	– $	72 $
Dividendes reçus	3 667 899	4 798 784
Retenue d'impôt	–	–
Intérêts versés	3 315	6 748

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2020

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
Actions canadiennes (3,7 %)			
5 000	Banque de Nouvelle-Écosse	301 034 $	344 000 $
14 500	Enbridge Inc.	570 690	590 295
22 500	Great-West Lifeco Inc.	543 422	682 875
500	Intact Corporation Financière, placement privé	67 250	75 360
32 500	Société financière Manuvie	668 313	736 125
Total		**2 150 709 $**	**2 428 655 $**
Titres à revenu fixe canadiens (0,2 %)			
100 000	BMO (cat. 1 supplémentaires), 4.30 %, 26 novembre 2025-2080	100 000 $	103 881 $
Total		**100 000 $**	**103 881 $**
Titres privilégiés (95,2 %)			
12 500	Algonquin Power, actions privilégiées, série A	250 350 $	251 125 $
30 323	Algonquin Power, actions privilégiées, série D	593 509	641 028
67 580	AltaGas Ltd., actions privilégiées, série A	1 099 289	950 850
9 170	AltaGas Ltd., actions privilégiées, série E	152 139	174 688
2 860	AltaGas Ltd., actions privilégiées, série G	49 955	51 451
11 828	Artis REIT, actions privilégiées, série I	238 651	283 872
27 145	Artis REIT, actions privilégiées, série A	600 818	523 898
40 433	Artis REIT, actions privilégiées, série E	753 060	743 361
1 155	Banque de Montréal, actions privilégiées, série 33	24 518	24 544
58 035	Banque de Montréal, actions privilégiées, série 42	1 385 826	1 414 893
44 862	Banque de Montréal, série C	1 053 183	1 112 129
28 900	Banque de Nouvelle-Écosse, NVCC (BNS.PR.I)	585 896	649 094
13 390	BCE Inc (BCE.PR.H)	211 212	189 067
12 500	BCE Inc. (BCE.PR.K)	144 125	164 500
10 450	BCE Inc. (BCE.PR.Q)	179 051	194 788

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2020

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
Titres privilégiés (95,2 %)			
(suite)			
28 600	BCE Inc. (BCE.PR.Y)	452 580	401 544
59 610	BCE Inc., actions privilégiées, série AM	822 890	827 983
35 799	BCE Inc., actions privilégiées, série AD	565 749	501 544
9 600	BCE, série AO, 4,55 %	170 797	189 792
13 218	BMO (BMO.PR.E)	282 250	296 083
15 600	BMO (BMO.PR.S)	281 207	320 424
18 000	BMO (BMO.PR.T)	311 559	358 920
211	FINB BMO échelonné actions privilégiées	1 945	2 072
18 413	Brookfield Asset Management (BAM.PR.K)	222 938	172 898
20 033	Brookfield Asset Management Inc., à dividende cumulatif, cat. A, actions privilégiées, série 18	431 773	473 780
18 711	Brookfield Asset Management, actions privilégiées, série 24	304 941	279 542
32 745	Brookfield Asset Management, actions privilégiées, série 28	487 766	488 228
1 250	Brookfield Asset Management, actions privilégiées, série 30	22 814	22 800
17 500	Brookfield Asset Management, actions privilégiées, série 32	314 895	330 750
13 218	Brookfield Asset Management, actions privilégiées, série 36	297 519	320 536
18 683	Brookfield Asset Management, série 34	298 493	325 084
25 720	Brookfield Asset Management, actions privilégiées, série 42	381 052	434 153
3 300	Brookfield Asset Management, actions privilégiées, série 8	55 819	46 431
53 961	Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, cat. AAA, série N	732 983	636 740
36 161	Brookfield Office Properties, actions privilégiées, série R	636 130	478 048
47 486	Canadian Utilities (CU.PR.C)	796 918	881 340
28 665	Canadian Utilities (CU.PR.E)	687 238	712 612
38 276	Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série FF	932 633	989 435
7 395	Canadian Utilities Limited., 4,50 %, actions privilégiées, série DD	176 490	176 740
17 980	Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série AA	425 529	448 960
9 850	Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série CC	237 570	235 119
12 000	Banque canadienne de l'Ouest, actions privilégiées, série 9	301 320	308 220
58 360	Capital Power, actions privilégiées, série 1	780 926	687 481
7 890	Capital Power, actions privilégiées, série 3	139 449	145 571
5 000	Capital Power, actions privilégiées, série 5	90 247	87 450
7 000	CIBC (CM.PR.P)	136 931	138 670
4 506	CIBC (CM.PR.S)	85 815	92 824
15 800	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, série 43	330 093	332 748
82 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, série 45	1 849 234	1 999 980
10 700	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, série 49	257 721	266 965
7 000	Element Fleet, actions privilégiées, série C	169 534	171 500
6 200	Element Fleet, actions privilégiées, série E	148 740	151 404
16 587	Emera Inc., 4,25 %, actions privilégiées, série F	277 027	291 268
62 711	Emera Inc., actions privilégiées, série A	965 657	780 752
76 920	Emera Inc., actions privilégiées, série C	1 436 150	1 374 560
39 300	Emera Inc., actions privilégiées, série H	969 100	1 008 831
304	Enbridge Inc (ENB.PF.A)	4 616	4 460
36 500	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 3	472 456	492 750
8 450	Enbridge Inc. (ENB.PF.C)	126 104	124 046
58 484	Enbridge Inc. (ENB.PF.E)	984 311	795 382

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2020

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
Titres privilégiés (95,2 %)			
(suite)			
56 997	Enbridge Inc. (ENB.PF.G)	755 252	768 320
3 900	Enbridge Inc., actions privilégiées, à dividende cumulatif, rachetables, série 7	56 697	56 940
99 934	Enbridge Inc., actions privilégiées, à dividende cumulatif, rachetables, série B	1 222 124	1 267 163
11 000	Fairfax Financial, 4,578 %, série C	191 802	190 300
61 014	Fairfax Financial, actions privilégiées, série G	982 065	793 182
68 220	Fairfax Financial, actions privilégiées, série I	1 100 977	980 321
44 635	Fairfax Financial, actions privilégiées, série K	923 852	819 052
12 870	Fortis Inc., actions privilégiées, série I	210 306	144 144
13 300	Fortis Inc. (FTS.PR.H)	149 970	148 362
20 300	Fortis Inc. (FTS.PR.M)	346 659	382 655
20 100	Fortis Inc., actions privilégiées de premier rang, série à taux fixe révisé	305 848	327 630
28 677	Fortis Inc., actions privilégiées, série G	505 892	477 472
12 200	Fortis Inc., actions privilégiées, série J	271 011	298 351
10 982	George Weston, 5,2 %, série III	267 538	275 429
8 775	George Weston, 5,20 %, série V	212 751	219 858
75 233	George Weston limitée, 5,80 %	1 938 251	1 943 268
19 950	La Great-West, compagnie d'assurance-vie, 4,85 %, actions privilégiées de premier rang, à dividende non cumulatif, série H	474 571	488 775
12 000	La Great-West, actions privilégiées, série L	304 680	304 080
29 000	Great-West Lifeco, actions privilégiées, série I	660 879	689 330
92	Great-West Lifeco, actions privilégiées, série Q	2 214	2 305
23 150	Great-West Lifeco Inc., 5,80 %, série M	589 282	587 316
30 157	Great-West Lifeco, actions privilégiées, série F	779 341	767 194
21 900	Husky Energy Inc (HSE.PR.A)	245 286	208 269
16 545	Husky Energy Inc (HSE.PR.E)	313 419	289 041
19 869	Husky Energy Inc (HSE.PR.G)	381 491	341 747
69 777	Industrielle Alliance, 4,3 %, série 6	1 281 674	1 440 895
12 123	Industrielle Alliance, actions privilégiées, série I	242 404	258 462
29 416	Société financière Manuvie (MFC.PR.H)	666 855	698 630
16 462	Société financière Manuvie (MFC.PR.J)	309 770	345 702
10 240	Société financière Manuvie (MFC.PR.K)	185 979	193 843
32 100	Société financière Manuvie (MFC.PR.L)	518 894	587 430
1 189	Société financière Manuvie (MFC.PR.M)	21 498	23 269
13 500	Société financière Manuvie (MFC.PR.Q)	274 534	282 150
29 000	Financière Manuvie, 4,40 %, actions privilégiées, série 9	590 285	652 500
17 300	Financière Manuvie, actions privilégiées, série 5	360 221	389 250
16 000	Banque Nationale du Canada (NA.PR.E)	302 189	337 440
16 035	Banque Nationale, actions privilégiées, série 30	281 950	319 578
9 040	Banque Nationale, actions privilégiées, série 32	161 779	174 382
24 986	Banque Nationale, actions privilégiées, série 38	621 377	624 400
15 000	Banque Nationale, actions privilégiées, série 40	303 650	344 250
48 400	Northland Power, actions privilégiées, série 1	935 433	782 628
12 050	Northland Power, actions privilégiées, série 3	239 880	240 277
10 960	Pembina Pipeline Corp. (PPL.PR.E)	165 459	176 894
22 984	Pembina Pipeline Corp. (PPL.PR.O)	309 551	361 079
9 771	Pembina Pipeline Corp. (PPL.PR.Q)	139 867	157 020

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2020

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen ($)	Juste valeur ($)
Titres privilégiés (95,2 %)			
(suite)			
52 546	Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, série 9	947 316	997 323
16 100	Pembina, actions privilégiées, série 19	282 911	326 347
10 275	Pembina, actions privilégiées, série 7	150 432	162 859
17 300	Corporation Financière Power (PWF.PR.T)	299 340	327 316
22 200	Corporation Financière Power, 5,1 %, actions privilégiées, série L	500 594	556 998
27 000	Corporation Financière Power, actions privilégiées de premier rang, série	281 880	314 010
32 848	Corporation Financière Power, actions privilégiées de premier rang, à dividende non cumulatif, 4,95 %, série K	716 183	808 389
35 620	Corporation Financière Power, actions privilégiées, série S	759 215	871 978
495	Banque Royale du Canada (RY.PR.H)	9 166	10 519
11 301	Banque Royale du Canada (RY.PR.S)	236 059	254 273
5 000	Banque Royale du Canada (RY.PR.Z)	91 537	104 750
24 190	Banque Royale, actions privilégiées, série BD	517 621	535 809
22 320	Banque Royale, actions privilégiées, série BF, 3,60 %	435 063	478 764
33 250	Financière Sun Life inc. (SLF.PR.C)	713 813	805 315
33 525	Financière Sun Life inc. (SLF.PR.I)	682 119	706 707
1 500	Financière Sun Life inc. (SLF.PR.K)	23 310	25 718
17 850	Financière Sun Life Inc., actions privilégiées, série 10R	285 152	322 193
13 805	Financière Sun Life, actions privilégiées, série 8R	163 272	163 037
35 500	Financière Sun Life, actions privilégiées, série 4	761 120	859 100
16 420	Corporation TC Énergie (TRP.PR.A)	255 976	219 371
6 425	Corporation TC Énergie (TRP.PR.C)	94 289	67 720
21 250	Corporation TC Énergie (TRP.PR.D)	312 493	323 425
85 821	Corporation TC Énergie, actions privilégiées, série 11	1 762 217	1 438 360
22 600	Corporation TC Énergie, actions privilégiées, série 9	323 518	334 480
1 396	Banque TD (TD.PF.A)	24 728	28 897
911	Banque TD (TD.PF.B)	16 335	18 721
30 850	Banque TD (TD.PF.K)	637 252	684 870
22 530	Banque TD, actions privilégiées, série 7	479 540	506 474
5 000	Banque TD, actions privilégiées, série 9	111 603	116 500
13 390	Banque TD, actions privilégiées, série 16	311 587	326 917
58 983	Thomson Reuters Corporation (TRI.PR.B)	834 059	721 952
20 150	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 18	420 334	461 234
20 365	TransAlta, actions privilégiées, série E	342 648	366 366
Total		**62 067 580**	**$ 62 382 983**
Total du portefeuille (99,1 %)		**64 318 289**	**$ 64 915 519**
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (1,5 %)		$ 990 993
	Autres actifs moins les passifs (-0,6 %)		(379 244)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			**$ 65 527 268**

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 3037, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie-cadre datée du 30 décembre 2014. Le Fonds a commencé ses activités le 30 décembre 2014 et a distribué des parts en vertu d'un prospectus.

L'objectif du Fonds est de générer un revenu tout en préservant le capital des investisseurs en investissant principalement au moyen de placements dans des titres privilégiés d'émetteurs canadiens inscrits à la cote d'une bourse de valeurs canadienne.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire de portefeuille ») est Slater Asset Management Inc.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et en vigueur le 31 décembre 2020.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 22 mars 2021.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019 est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont

équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options

consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujetti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice ou au cours de l'exercice où elles surviennent et de tout exercice ultérieur visé par les modifications si ces dernières touchent à la fois l'exercice considéré et des exercices ultérieurs.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises
Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme
La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition
Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujetti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujetti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2020, le Fonds avait un montant de 10 604 853 $ (31 décembre 2019 – 5 266 069 $) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2019 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions
Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque mois et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques
La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle
La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« $ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif
Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Modifications futures des normes comptables
Au 31 décembre 2020, il n'y a pas de norme future qui pourrait avoir une incidence significative ou importante sur le Fonds.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,50 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Parts en circulation, au début	3 101 718	3 041 701
Émission de parts rachetables	145 893	720 822
Rachat de parts rachetables	(1 071 783)	(735 138)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	79 008	74 333
Parts en circulation, à la fin	**2 254 836**	**3 101 718**

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Parts en circulation, au début	6 379 154	8 717 097
Émission de parts rachetables	1 725 087	1 684 016
Rachat de parts rachetables	(2 267 264)	(4 248 420)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	206 994	226 461
Parts en circulation, à la fin	**6 043 971**	**6 379 154**

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie certains services de gestion de placements et fournit certains services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 31 décembre 2020, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 3,5 % dans le Fonds (31 décembre 2019 – 1,5 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,25 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,75 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le gestionnaire a versé 237 631 $ (31 décembre 2019 – 322 286 $) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2020, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 58 849 $ (31 décembre 2019 – 70 235 $).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2020 et 2019.

Au 31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	64 811 638 $	– $	– $	64 811 638 $
Titres à revenu fixe	–	103 881	–	103 881
Total	**64 811 638 $**	**103 881 $**	**– $**	**64 915 519 $**

Au 31 décembre 2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	76 199 436 $	– $	– $	76 199 436 $
Total	**76 199 436 $**	**– $**	**– $**	**76 199 436 $**

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, le Fonds avait des placements directs en actions privilégiées assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Exposition au risque de crédit		
P1	– %	0,5 %
P1/P2	11,3	–
P2	40,4	46,3
P2/P3	20,5	18,0
P3	23,0	31,3

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2020 et 2019.

Au 31 décembre 2020	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Charges à payer	– $	78 832 $	– $
Montant à payer à des courtiers en placement	1 834 861	–	–

Au 31 décembre 2019	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Charges à payer	– $	82 854 $	– $
Montant à payer à des courtiers en placement	979 638	–	–
Rachats à payer	10 000	–	–

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et peut rééquilibrer les divers type d'actions privilégiées en fonction de la conjoncture des taux d'intérêt. Le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 31 décembre 2020, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 3 780 923 $ (31 décembre 2019 – 2 604 714 $).

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Exposition au risque de change		
Dollar américain	– %	2,0 %

Au 31 décembre 2020, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, de 0,0 % (31 décembre 2019 – 0,02 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 31 décembre 2020, environ 99 % (31 décembre 2019 – 96 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2020, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 3 240 582 $ (31 décembre 2019 – 3 809 972 $).

3080 Yonge Street, Suite 3037
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited